



Priorités ministérielles pour 2025-2026

Les dirigeants de la fonction publique sont tenus de créer une culture organisationnelle qui favorise l'excellence et produit des résultats pour les Canadiens, conformément à ces priorités ministérielles, reflétant le [message du 7 juillet 2025 du greffier du Conseil privé](#) aux fonctionnaires.

Focaliser les efforts sur la réalisation des priorités du gouvernement, notamment la mise en œuvre de l'examen exhaustif des dépenses.

Simplifier les processus internes, notamment en tirant parti de l'intelligence artificielle et d'autres solutions numériques, afin d'améliorer la productivité et l'efficacité.

Veiller à ce que les responsabilités organisationnelles officielles soient claires et instaurer une culture d'imputabilité personnelle, notamment par la gestion continue du rendement.

Promouvoir une [culture fondée sur des valeurs](#) dans votre organisation. Réaliser les [priorités de l'ensemble de la fonction publique](#), en matière de réconciliation, de lutte contre le racisme, d'accessibilité, d'équité, de diversité et d'inclusion.